

QUELQUES MOTS
SUR
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN FRANCE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Bopp (François) : *Grammaire comparée des langues indo-européennes* comprenant le Sanscrit, le Zend, l'Arménien, le Grec, le Latin, le Lithuanien, l'ancien Slave, le Gothique et l'Allemand, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions, par M. Michel Bréal, professeur de grammaire comparée au Collège de France. Tomes I, II et III, grand in-8. Chacun, 8 fr.

La *Grammaire de Bopp* formera quatre volumes, imprimés à l'Imprimerie nationale. Le quatrième volume, qui parattra en 1872, est payable d'avance.

À

120
337



QUELQUES MOTS

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE

PAR

MICHEL BRÉAL

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

77/41

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET

31-2423

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1872

Droits de propriété et de traduction réservés

À



QUELQUES MOTS

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE.

ORIGINE ET OBJET DE CE TRAVAIL.

Ce ne sont point, comme on pourrait le croire, les événements de 1870 qui m'ont engagé à écrire ces pages. Depuis longtemps, j'amassais des notes sur la valeur comparative de l'enseignement en France et en Allemagne. Peut-être, sans la guerre, les aurais-je gardées encore en portefeuille; mais aujourd'hui la situation de notre pays est telle que tous ceux qui lui sont attachés doivent mettre à son service les renseignements dont ils disposent. Je m'adresse à des lecteurs trop éclairés pour craindre qu'on ne se méprenne sur l'intention de ce travail. Le moment serait mal choisi pour faire des rapprochements de pure contemplation. Je ne recommanderai que les réformes que je croirai possibles, et si je signale des défauts de notre en-

seignement, c'est que je penserai que nous avons les moyens de les guérir. Je ferais d'ailleurs injure à mon lecteur si je prenais avec lui des précautions d'une autre nature : les événements ont montré d'une façon trop cruelle que les meilleurs amis du pays n'étaient pas ceux qui lui laissaient ignorer l'étranger et qui entretenaient la France dans une confiance illimitée en elle-même.

Si nous voulons remédier aux défauts de notre enseignement, c'est maintenant qu'il faut nous mettre à l'œuvre. L'histoire nous montre qu'après les grandes guerres, après les guerres malheureuses surtout, l'attention publique se tourne vers l'éducation. Nous pouvons prendre modèle sur nos adversaires. « Il faut, disait le 10 août 1807, le roi « de Prusse Guillaume III, que l'État regagne en « force intellectuelle ce qu'il a perdu en force « physique. » Grâce à des hommes comme Guillaume de Humboldt, alors ministre de l'instruction publique, comme Fichte, comme Stein, la Prusse, de 1807 à 1813, réorganisa l'éducation nationale. C'est là un exemple à suivre, quoique la tâche en France soit quelque peu différente. Il s'agit moins encore chez nous de retremper le caractère de la nation que de corriger certains défauts de l'esprit qui sont entretenus par des méthodes vicieuses.

Si nous laissons passer deux ans, trois ans, la